

## La ministre de la Justice ne s'oppose pas aux téléphones portables en prison pour les détenus



Dans une interview accordée à "La Provence", la ministre de la Justice a jugé qu'il "faut donner aux détenus des moyens de communication".

"Cette idée n'a rien d'absurde". Interrogée par le journal [La Provence](#) lundi 21 août lors de sa visite au centre pénitentiaire de La Farlède – où il a été notamment question de la surpopulation carcérale - Nicole Belloubet n'a pas marqué d'opposition à la possibilité de fournir des téléphones portables aux détenus.

Cette proposition a été faite cet été par Adeline Hazan, contrôleure générale des privations de liberté, alors que quelque 33 000 portables ont été saisis dans les prisons françaises. "L'idée d'Adeline Hazan n'a rien d'absurde, d'autant qu'il s'agirait de portables bridés et contrôlés. Il faut donner aux détenus des moyens de communication, par des portables contrôlés ou des lignes fixes" a lancé la ministre de la Justice.

La question du téléphone en prison est au cœur d'un vaste débat depuis quelques années. Certains estiment que l'autorisation de téléphones permettrait aux détenus de rester en contact avec leur famille ou de faciliter leur recherche de travail. D'autres dénoncent un véritable "fléau" et une prolifération des portables dans les établissements pénitentiaires. Comme le précise [BFM](#), ces téléphones peuvent être utilisés "pour se filmer mais aussi pour filmer les surveillants ou gérer des trafics à l'extérieur, assurent les syndicats de l'administration pénitentiaire.